Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 7 Novembre 1906 — No. 52

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ....$1.00 par année
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

College de Saint-Boniface

ACADEMIE

Les académiciens du collège de Saint-Boniface ont rarement la bonne fortune d'entendre une conférence aussi solide, aussi littéraire, aussi intéressante que celle que le R. P. Dugré, S. J., professeur au collège, a bien voulu leur donner. Le conférencier s'est attaché à réfuter quelques reproches que M. Siegfried adresse sans raison au clergé canadien dans son dernier livre sur le Canada.

Tout libre-penseur que soit M. Siegfried, il reconnait volontier que le clergé catholique a gardé la nationalité canadienne-française, a préservé la langue, a élevé des collèges classiques et a assuré aux nôtres une supériorité intellectuelle incontestable. Mais le clergé enferme les intelligences dans des dogmes surannés, il exerce sur les bibliothèques et les journaux un contrôle tyrannique, il se défie de la littérature française moderne, il ne favorise pas assez l'élan des nôtres vers le commerce et l'industrie. A ces doléances ridicules le conférencier, dans un style énergique et caustique parfois, répond : Enfermer les intelligences dans la vérité et les préserver de l'erreur, assurer à tous les consolations et les immortelles espérances de la religion, est-ce un si grand mal après tout ? Flotter à tout vent de doctrines comme des roseaux fragiles, ne savoir quel but donner à sa vie, est-ce un si grand progrès ? Si le clergé de, l'aveu de M. Siegfried, a su élever le peuple canadien dans une moralité remarquable, pourquoi voudrait-on changer cet état de choses ? En second lieu si le clergé poursuit en chaire et là où s'exerce son influence, le mauvais livre, s'il se montre peu sympathique aux oeuvres des Zola et consorts, c'est que la morale et l'hygiène des âmes lui en font un devoir. Le mauvais livre est le bourbier où sombre la pudeur et l'honnêteté, c'est le vent pestilentiel qui dessèche dans leur racines les mœurs et la joie de la vie, et arrête le développement de la jeunesse.

Le clergé n'est pas responsable de notre infériorité dans les affaires et le commerce. Car pour réussir dans les affaires il faut des capitaux ; or la plupart des nôtres n'avaient pas les fonds nécessaires pour prendre la direction dans le monde commercial. Le clergé n'a-t-il pas établi un peu partout des classes de commerce ? L'université Laval ne fonde-t-elle pas actuellement un cours de hautes études commerciales ?

Le R. Pères termina engageant patriotiquement ses auditeurs à cultiver notre langue et à développer toutes les énergies de notre mentalité.

La séance fut rehaussée considérablement par une déclamation forte et pathétique dondée par M J. Trudel. Un orchestre choisi, sous la direction du R P. Robichaud, rendit avec d'exquises nuances "Cœur brisé" et M. Paulin B'eau, accompagné par M. A. Chénier, enleva l'auditoire par un solo brillant de violon.

COLLEGIEN

Le tri-centenaire de Quebec

Il est possible que Leur Majestés le roi Edouard et la reine Alexandra fassent une visite au Canada en 1908, à l'occasion des fêtes du 3ème centenaire de Québec.

Bien que le roi Edouard ait été obligé de décliner l'invitation du Parlement Canadien, de visiter le Canada, cette année, il y a tout lieu de croire que le Canada aura l'honneur de recevoir une visite royale en 1908.

Lorsque le roi a décliné l'invitation du Parlement Canadien, il a cependant exprimé l'espoir, par l'entremise de ses ministres, d'avoir bientôt l'occasion de visiter ses possessions canadiennes, et l'on sait que cette occasion se présentera dans deux ans, lorsqu'on célébrera le tri-centenaire de Québec, et qu'alors le roi pourra quitter sa capitale pour se rendre au Canada.

La Defaite de Sir Wilfrid a Quebec

(*La Vérité*)

Au fond, les électeurs ont surtout voulu signifier qu'ils entendent choisir eux-mêmes leurs députés, et qu'ils sont les véritables maîtres de la situation politique. Cette affirmation de la liberté électorale est un fait dont il faut se réjouir. C'est la preuve retentissante que le peuple de cette province est capable d'un véritable effort d'indépendance. Et les électeurs qui ont ainsi affirmé leur propre liberté, qui ont applaudi avec enthousiasme les appels en faveur de l'indépendance des législateurs et de la justice égale, ne les oublieront jamais complètement.

Tout le monde, du reste, le constate,—avec regret ou joie, suivant le tempérament et les opinions de chacun : il y a quelque chose de changé dans la province de Québec. Le nom de M. Laurier a jadis suffi à faire élire des candidats qui, en retour, ne se sont cru d'autre obligation que de suivre aveuglément leur chef. Cela ne se fera plus, ou se fera de moins en moins. Les électeurs reprennent conscience de leur rôle et de leur dignité. L'élection municipale de Québec avait déjà nettement affirmé ce fait, celle de mardi lui apporte une confirmation nouvelle, aussi retentissante qu'explicite.

Nous n'avons guère le goût des prophéties et nous n'essaierons point de prédire les conséquences générales de cette élection. On a été jusqu'à parler de la création d'un nouveau parti, et des gens qui hier considéraient le député de Labelle comme une quantité négligeable, le voient déjà à la tête des forces oppositionnistes dans la province. La seule chose certaine, c'est qu'il existe des courants nouveaux avec lesquels il faudra désormais compter.

Il sera curieux, en attendant, de voir l'attitude que prendront désormais, à l'endroit de M. Bourassa, la presse et les politiciens ministériels. Le *Canada* l'a formellement dénoncé comme "un ennemi de la cause libérale", le *Soleil* l'a injurié à pleines colonnes ; on se demande maintenant si cette campagne aura pour dernière conclusion l'excommunication officielle et définitive du révolté.

Le député de Labelle a donné rendez-vous à ses adversaires dans son propre comté et sur le parquet de la Chambre des Communes. S'il y a bataille, la scène sera l'une des plus intéressantes que nous ayons vues depuis longtemps.

OMER HEROUX.

Encore un Immigration non desirable

La Colombie Britanique a protesté, il y a quelque temps, contre l'entroduction des Indous dans cette province. Ce protêt a été transmis par le Foreign Office au département du travail, qui a fait une enquête sur cette classe d'immigration depuis le commencement de l'année. On a constaté que 1,468 Indous sont arrivés dans la Colombie Britanique depuis le 1er janvier.

En Espagne

L'Espagne paraît être à la veille d'une crise d'anticléricalisme. Nous n'avons pas encore de détails précis sur la politique du cabinet libéral Lopez Dominguez, mais toutes les dépêches s'accordent à prôner son anti-cléricalisme. D'après un journal de Madrid, le cabinet projette une loi sur les associations qui permettrait au ministre de la Justice de supprimer de sa seule volonté toute congrégation qu'il jugerait nuisible à la morale et à la tranquillité publique, qui supprimerait toute congrégation dont les membres appartiennent à une nation étrangère ou dont les chefs résident à l'étranger, ce qui est le cas de toutes les grandes congrégations : la loi interdirait de plus tout legs direct ou indirect aux congrégations. Ces quelques notes suffisent à en indiquer l'esprit.

Dès que les journaux européens nous auront apporté des détails plus précis sur la situation espagnole, nous en ferons part à nos lecteurs. Pour aujourd'hui, nous voulons simplement leur signaler la crise prochaine et les mettre en garde contre les dépêches tendancieuses des agences télégraphiques qui s'efforcent déjà de préjuger l'opinion contre le Pape et les évêques et de leur prêter des intentions qu'ils ne peuvent évidemment avoir.

Les chambres espagnoles se réunissent ces jours-ci. La question religieuse sera évidemment portée à la tribune.

On dit qu'il est possible que le cabinet Lopez Dominguez sera renversé.

MENUS PROPOS

L'ORIGINE DE L'EXIGUITE DES POUCES

Quand on fait mal ce qu'on doit faire
On s'en mort les pouces dit-on ;
C'est du péché du premier père
Que dérive ce vieux dicton :
Car le gourmand, avec la pomme,
Se mordit le pouce aussi.
Et, de père en fils, voilà comme
Nous avons ce doigt raccourci.

***

LA RIGUEUR DES LOIS

Le patient.—Docteur, cette appendicite me fait atrocement souffrir... Opérez-moi !

Le Docteur.—Impossible : la loi me défend d'ouvrir le dimanche.

Le Manitoba.

Mercredi, 7 Novembre 1906

Mgr L'ARCHEVEQUE

Mgr l'Archevêque est rentré mercredi à Saint-Boniface, après une absence de trois mois à Rome et en Europe.

Les cloches de la cathédrale ont annoncé à la ville cet événement heureux. Sa Grandeur se porte bien et s'est déclarée très satisfaite de son voyage. M. le chancelier Beliveau, qui accompagnait Monseigneur, est aussi en meilleure santé qu'au départ.

Jeudi matin, fête de la Toussaint, Sa Grandeur officiait pontificalement à la cathédrale, entouré de diacres et sous-diacres d'honneur et d'office.

Après la lecture de l'Evangile, Mgr Dugas présenta à Sa Grandeur une adresse dans laquelle il disait la satisfaction du clergé et de tous les paroissiens de revoir leur pasteur, de retour d'un voyage lointain.

Mgr l'Archevêque exprima le plaisir qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de nous, de retour d'un voyage béni: béni, parcequ'il a été chercher à Rome les bénédictions de celui qui représente Jésus-Christ sur la terre.

Contrairement aux rumeurs répandues dans les journaux quodidiens, Sa Sainteté jouit d'une très bonne santé; évidemment Sa Sainteté est déjà rendue à un âge assez avancé, et Elle peut pas avoir la robustesse du jeune âge; mais, en somme, on peut dire que Le Pape est vigoureux. Il a accordé une entrevue à tous les Oblats, au nombre d'au delà de 40; Il leur a parlé et sa voix est très ferme. Ce qu'il y a de plus frappant dans la personne de Sa Sainteté, c'est l'expression de bonté, gravée dans sa figure; mais à cette expression de bonté, se mêle aussi une expression de tristesse; voulez-vous savoir les causes de cette tristesse? Ce Pape, les grands de la terre l'ignorent; on l'isole: pas un pays ne le reconnaît, ni ne le défend comme pape; il est absolument seul; malgré cela, il a su répondre à la franc-maçonnerie; il a il a repoussé des offres humiliantes, et, quoique seul, il a su tenir tête à l'ennemi: voilà une preuve de sa mission divine, car sans le secours surnaturel, un seul homme ne saurait résister à cette puissance formidable du siècle: la franc-maçonnerie.

Vous connaissez les graves affaires de France: les ennemis de l'Eglise croyaient compter au moins deux évêques réfractaires à la parole du Pape, deux apostats, par conséquent: certains évêques français n'avaient-il pas obtenu leur titre grâce aux influences occultes et à la diplomatie savante de la franc-maçonnerie? Ces espérances perverses ont été déçues: l'épiscopat français s'est incliné avec unanimité devant la parole du Pape, commandant la résistance à la loi de Séparation.

Sa Grandeur a eu le bonheur de s'entretenir avec Pie X, des choses d'Amérique et du Canada. Le Pape manifeste beaucoup d'intérêt à notre continent, où la religion catholique fait de si grands progrès; parlant au métropolitain de l'Eglise du Nord-Ouest, Sa Sainteté eut des paroles affectueuses pour le Canada et surtout pour les fidèles de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

Encore une fois, nous offrons nos hommages d'heureux retour à notre premier pasteur et nous le remercions d'avoir sollicité pour nous tous la bénédiction du Pape.

Notes Politiques

Les libéraux de la province tiendront plusieurs conventions locales, en novembre, dans le but de choisir les candidats aux prochaines élections.

***

Le *Free Press* de jeudi donnait *in extenso*, "on request" le discours prononcé par M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe, au récent banquet libéral de Winnipeg. M. Beauparlant a fait un éloge complet de sir Georges Etienne Cartier, l'ancien chef du parti conservateur. Si l'illustre homme d'Etat vivait encore, nous parions que M. Beauparlant l'aurait dénoncé comme un incapable ou un sans-patriote.

Le College Agricole

Hier soir a eu lieu à St-James, l'inauguration officielle du collège agricole de la province.

Le cabinet provincial, M. Roblin en tête, avait tenu à donner à cet événement un éclat particulier. Des invitations nombreuses avaient été lancées.

L'honorable M. Roblin, qui est un orateur-né, a prononcé un discours qui l'honore: c'est un hommage très sincère à nos vigoureuses populations agricoles dont le labeur donne à notre province toute sa vie industrielle et commerciale. Ne l'oublions pas: au Manitoba, l'agriculture est à la base de tout. Quand la récolte manque, l'année devient mauvaise; la gène se fait sentir immédiatement.

Il faut donc encourager l'agriculture, qui se relève de plus en plus à la hauteur d'une science.

La fondation d'une ferme expérimentale où les jeunes gens iront apprendre les méthodes les plus perfectionnées, de rendre le sol productif est donc incontestablement une œuvre nationale.

Le nouveau collège est la création de M. Roblin. Il sied bien au chef du gouvernement de donner aux cultivateurs cette marque d'intérêt et cet encouragement.

La frequentation de l'ecole

Au cours d'un excellent sermon, dimanche dernier, Mgr le vicaire-général a déploré la négligence d'un bon nombre de parents à placer leurs enfants dans les écoles.

Il appert que beaucoup d'enfants sont ainsi privés des bienfaits de l'éducation.

Ceci est grave; et l'avertissement vient à point.

Les catholiques ont fait des luttes ardentes pour l'éducation de l'enfance dans cette province.

Ils n'ont pas réussi partout, mais au moins dans St-Boniface, où les écoles sont encore à base chrétienne, on devrait y envoyer toute la jeunesse catholique.

Il peut arriver que certains parents n'aient pas les moyens de pourvoir leurs enfants de vêtements convenables, ou de livres. Mgr Dugas prend paternellement en main la cause de ces familles pauvres: il désire qu'on lui fasse connaitre ces cas exceptionnels, afin que remède y soit porté. Cette démarche nous a trop impressionnés pour que nous la laissions passer sous silence; c'est du zèle vraiment sacerdotal et du patriotisme vigilant et généreux.

Nous ne doutons pas que si on leur en fait la demande, les citoyens s'associeront à cette œuvre. Faisons en sorte que tous les enfants assistent régulièrement aux classes.

La lutte pour la vie devient de plus en plus difficile; aujourd'hui, tout se gagne et s'enlève par le talent, la culture de l'intelligence et l'énergie au travail. Outillons donc solidement la jeunesse pour cette lutte.

L'école lui communiquera aussi la saine notion de la morale et du patriotisme.

Nous ne nous en doutons pas encore beaucoup, mais Saint-Boniface pourrait bien se trouver, d'ici à quelques années, en face d'une situation grave: il lui faudra alors déployer de grandes énergies nationales et religieuses, à peine de perdre sa caractéristique la plus noble.

La Session Federale

Le parlement est convoqué, *pour la dépêche des affaires*, et commencera ses travaux le 22 novembre.

Le gouvernement n'attendait que la réélection de l'hon. M. Fielding, pour appeler sénateurs et députés à Ottawa.

La question du tarif sera au premier plan du programme ministériel.

Cette session pourrait bien être longue. Le remaniement du tarif donnera lieu à de grands débats.

Nous vivons en régime protectionniste, malgré les théories libre-échangistes du premier-ministre du Canada.

Il y a dans le parti libéral des hommes qui demandent une réprocité plus complète avec les Etats-Unis; il y en a d'autres, qui voudraient élever tous les droits d'importation américaine. Au sein même du cabinet, il y a des divergences d'opinion.

Le parti conservateur s'en tiendra a son programme bien connu: un tarif protecteur modéré.

***

Une autre question qui n'abrégera pas la durée de la session: l'incident Foster-Fowler-Bennet-Lefurgey. Ces messieurs sont des lutteurs, et toute attaque personnelle provoquera de vives ripostes.

***

Les journaux ministériels prédisent plusieurs mois de session. Il y aura, à Noël, une vacance de huit ou dix jours, puis le travail reprendra sans interruption. Il y aura de nombreux amendements aux actes publics; la législation privée sera aussi très considérable.

La question religieuse en France

Comme conséquence des avis officieux que le haut clergé se proposait de faire enlever des objets religieux des églises avant l'application de la loi de séparation, le gouvernement vient d'adresser à tous les préfets de police de France une circulaire les informant qu'ils seront tenus personnellement responsables, au cas où des objets servant aux cultes viendraient à disparaître des églises et que leur propriété privée pourrait être saisie jusqu'à concurrence de la valeur desdits objets.

On dit que l'abbé Gayraud, député du Finistère, a le dessin de proposer au parlement, sous sa responsabilité personnelle, d'ajouter à l'article 4 de la loi de séparation, le paragraphe suivant: "Les associations du culte catholique seront et demeureront constituées sous l'autorité des évêques." M. Gayraud proposera, en outre, de modifier dans le même sens les articles 13 et 14 et de décider que "les églises et autres édifices ou immeubles seront laissés à la disposition des évêques."

Pour demander ces modifications à la loi de séparation, le député du Finistère se base sur ce que "le Saint-Père veut tout simplement qu'un texe légal reconnaisse, non pas comme un droit divin, mais comme un fait historique, l'autorité nécessaire de la hiérarchie de l'Eglise sur les associations de fidèles établies par la loi."

***

Nous avons déjà dit que M. Clémenceau refusait de négocier avec le Pape, sous le prétexte que les *étrangers* n'avaient aucun droit, même de conseil, sur les choses de France.

Voici comment le comte de de Mun, écrivant dans le *Gaulois*, répond à M. Clémenceau:

"On nous demande de causer, d'entrer en négociation, dit M. Clémenceau. De négocier avec qui? Avec une puissance étrangère. On nous demande de causer de quoi? Des droits de la loi française."

Tout le discours de M. Clémenceau, et, à bien dire, toute la politique du gouvernement tient dans cette phrase, où éclatent ses arrières-pensées.

Que le Pape, chef de l'Eglise universelle, ne soit une étranger pour aucune nation, tout le monde le sait à merveille. On le sait parcequ'on en voit, chaque jour, la preuve, chez tous les peuples de la terre et chez ceux là mêmes qui sont, officiellement et en majorité, séparés de l'Eglise romaine.

Partout où il y a des catholiques, les gouvernements traitent avec le Pape, pour ce qui touche à l'exercice de leur religion. La république des Etats-Unis n'a pas cherché d'autre manière de résoudre aux Philippines la question religieuse, et le sultan des Turcs, prompt à profiter de notre abdication, demande au Pape un ambassadeur, pour représenter près de lui les intérêts religieux de ses sujets catholiques.

Tout le monde sait cela, et aussi qu'avec un souverain étranger qui n'était pas le Pape, le gouvernement français fut, cependant, il n'y a pas plus d'un an, très pressé de "causer". Et de quoi causait-on? Le patriotisme humilié me défend de l'écrire. Mais pourquoi donc, hier, tant d'abnégation, et tant d'orgueil aujourd'hui? Quoi! il s'agit de l'organisation même du culte catholique, et pour refuser de la régler d'un commun accord avec le Chef de l'Eglise, on abritera derrière des mots une obstination qui, demain, peut livrer le pays à la guerre religieuse!

Cela n'est pas possible et, de fait, ce n'est pas de mots qu'il s'agit, mais de menaces trop réelles. M. Clémenceau dit: "Nous nous cantonnerons dans le droit français, non pour tyranniser, mais pour libérer,"

Libérer de quoi? Il faut presser cette question, car elle contient tout le différend qui met aux prises le gouvernement et les catholiques.

C'est du Pape que M. Clémenceau veut nous libérer.

En d'autres termes, c'est le catholicisme qu'il prétend détruire. C'est la persécution. Les catholiques auront le dernier mot:

Désormais chacun doit comprendre et chacun peut juger! la question est parfaitement posée. Il s'agit de savoir si les catholiques seront traités en "mauvais Français", en "mauvais citoyens," parce qu'ils demandent que leur religion soit respectée, dans son principe et dans ses lois.

De la réponse qui sera faite dans quelques jours, à cette question par le parlement, dépendra la paix publique. Nul plus ardemment que moi ne souhaite qu'elle ne soit point troublée. Il suffit pour cela que le gouvernement, comprenant son devoir, donne au Pape les justes garanties qu'il réclame. S'il ne le fait pas, la responsabilité de ce qui pourra suivre pèsera sur lui tout entière.

M. Clémenceau a dit à La Roche: "Notre force est dans le droit." La nôtre aussi. Seulement le droit de M. Clémenceau est le droit de la force, le nôtre est le droit des consciences. Ceci tuera cela.

La question scolaire en Angleterre

Comme il était facile de le prévoir, la Chambre des Lords a refusé de sanctionner la loi de l'Instruction Publique adoptée par la Chambre des Communes, à la session dernière.

L'Eglise Catholique et l'Eglise Anglicane sont toutes deux fortement opposées au changement radical que, d'un autre côté, le parti libéral a résolu d'opérer et qui fait parti de son programme électoral.

La question en jeu est l'instruction religieuse à l'école.

Les catholiques et les anglicans, qui représentent surtout les hautes classes de l'aristocratie, refusent d'accepter les écoles dans lesquelles leurs enfants seront forcés d'entendre un enseignement religieux qu'ils n'approuvent pas.

L'éducation est obligatoire en Angleterre.

Le comte de Crewe a déclaré que le gouvernement n'accepte point l'amendement, c'est-à-dire le refus de sanctionner le vote de la Chambre des Communes.

Le cabinet de sir Henry Campbell-Bannerman est-il en position de mépriser et d'ignorer l'attitude de la Chambre des Lords.

Si cette question est résolue dans l'affirmative, et si le gouvernement entreprend de forcer les enfants des catholiques et des anglicans à fréquenter les écoles publiques, quelle en sera la conséquence.

Mettra-t-il en prison les pères et les mères qui, obéissant à la voix des deux puissantes hiérarchies catholique et anglicane, et à la voix de leur propre conscience, résisteront a une loi qu'ils jugent injuste et vexatoire?

Les dernières dépêches annonçaient que les deux épiscopats, catholique et anglican, défendront expressément aux parents de laisser leurs enfants fréquenter les écoles nouvelles.

Le gouvernement de sir Henry Campbell-Bannerman n'est pas, en vérité, sur un lit de roses.

La Patrie.

Dans le Monde Religieux

M. l'abbé Poitras, secrétaire de Mgr l'Archevêque, a donné un excellent sermon, le jour de la Toussaint, sur les luttes et triomphes de l'Eglise.

***

Le R. P. L. Drummond, S. J., a prêché, la semaine dernière, une retraite aux Révérendes Sœurs du couvent de Ste-Anne des Chênes.

—Un possesseur de machine à battre, ayant une dette de $32 envers un de ses hommes, a été amené en cour de police, vendredi, à Winnipeg. Le magistrat McMicken a condamné le propriétaire à payer cette somme ou à faire deux mois de prison. Voilà une leçon salutaire: ceux qui travaillent aux moulins à battre ont trop souvent de difficultés; les travailleurs doivent être au courant des moyens de recouvrer leurs gages en pareil cas. Outre la cour de police, on ne doit pas oublier non plus le droit de saisie sur le grain.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—M. et Mme Jos. Marion, sont arrivés la semaine dernière de Montréal.

—M. J. H Ashdown a accepté la candidature de la mairie de Winnipeg.

—Les clubs de hockey s'organisent pour l'hiver ; le collège aura son club.

—Les libéraux de Saint-Boniface ont organisé lundi dernier un club politique.

— VIN DE QUALITE, chez J. B. Leclerc, 21 - 23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

— TABAC VALIQUETTE, en vente au No 21 - 23, rue Dumoulin, St-Boniface. J. B Leclerc.

—Les permis de construction pour la ville de Winnipeg, s'élèvent cette année à $11 000.000!

—Léonard Lucus, un vétéran de la guerre de Crimée, est mort à l'hôpital général du Winnipeg, jeudi dernier.

—Les excursions annuelle du C.P.R. commenceront le 26 courant. M. C. Marcoux est encore l'agent de la Compagnie.

—Madame H. Béliveau recevra lundi le 12 du courant, de 4 à 6pm. et continuera de recevoir le 2ème lundi de chaque mois.

—Le Concert-Boucane de la Lyre de Saint Boniface qui devait avoir lieu demain le 8, est remis à vendredi le 9 courant.

— Grand assortiment *de Pipes, Sacs à tabac, Porte cigarettes* et plusieurs morceaux de choix pour les fêtes chez : J. B. Leclerc, 21 - 23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Les récettes de la douane à Winnipeg pendant le mois d'octobre, ont été de $358.197.49, soit une augmentation de $73-537.20 sur l'an dernier à pareille époque.

—Première qualité de bois de corde d'épinette rouge. A vendre en quantité voulue, scié en bois de poêle au besoin. Aussi toutes sortes de Charbon. A Lemay, St.-Boniface.

—Les compagnies d'assurance sur le feu réclament l'augmentation de la patrouille à Winnipeg ; il parait que le vagabond dans les rues et les ruelles est une source considérable de danger.

—Les propriétaires du patinoir "Arena", le transformeront en patinoir à roulettes après l'hiver. Le patin à roulettes a été longtemps populaire ici, puis il a ensuite perdu de la vogue.

—Ce matin, avaient lieu les funérailles de madame Simon Trudeau, mère de M. Gélinas Trudeau et de madame Jos Montpetit. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

—On commence à discuter les candidatures municipales à St-Boniface. Le départ de M. Bertrand, comme greffier, remplit aussi l'hôtel-de-ville de rumeurs nombreuses sur son successeur. Les candidatures, naturellement, ne manquent pas.

—Les élèves du collège de Saint-Boniface donneront, le 26 novembre, une séance militaire, musicale et dramatique. Le talent que les élèves savent toujours déployer, de même que les détails que nous tenons déjà de cette soirée, nous font augurer une bonne séance.

—Le conseil de la municipalité d'Assiniboia, se propose d'améliorer, de notable façon, ses chemins qui conduisent à Windipeg. On applaudit partout à cette décision, car le pays situé à l'ouest de Winnipeg acquiert tous les jours de l'importance et de la valeur ; de bonnes routes deviennent donc nécessaires.

—Un de nos amis, voulant s'amuser, l'autre jour, et faire l'épreuve de son crédit, a fait la ronde parmi ses amis et leur a emprunté sur I. O U., différentes sommes variant de $5 à $15. Il a ainsi ramassé environ $75 ; deux jours plus tard, content de sa réputation de solvabilité, il remettait ces différentes sommes aux généreux prêteurs ! Faut bien s'amuser un peu !

—Plusieurs localités, sur les lignes du C. P. R. et du C. N. R., se plaignent de ne pas avoir assez de chars pour expédier leurs grains. En dépit des efforts des compagnies, il y aura encore congestion du trafic pendant des années ; un des problèmes auxquels ont à faire face les compagnies, est la difficulté de se procurer des rails de chemins de fer. Le Canada prend une grande partie de ses rails en Allemagne; les fabriques des Etats-Unis peuvent à peine suffire aux besoins de leur pays. Les fabriques américaines devront délivrer, aux Etats-Unis seulement, plus de 1.500,000 tonnes d'acier en 1907.

—Le gouvernement d'Alberta vient de décider l'établissement de sept vergers de pommiers, à différents endroits de la province. Des essais nombreux, des greffes savantes seront faites : il s'agit de voir si la culture de la pomme peut devenir une industrie lucrative dans l'ouest. Jusqu'ici, on a planté des pommiers un peu partout, mais sans résultats pratique bien satisfaisants.

—M. J. B. Joyal, inspecteur français de la "Federal Life" est parti lundi pour le Nord-Ouest, en voyage d'affaires. M. Joyal vient de modifier son engagement avec la compagnie, de telle sorte qu'il acquiert une promotion importante, ce dont nous le félicitons cordialement.

Ce n'est pas tous les jours que les canadiens obtiennent droit de chapitre dans ces institutions. L'avancement de M. Joyal a été rapide.

—Le grand jury, faisant son rapport officiel à la cour, vendredi, a suggéré entre autres choses: l'agrandissement des édifices de la cour, l'amélioration du local de la cour de police de Winnipeg, une augmentation d'octrois publics aux hôpitaux. Les remarques du jury sur nos institutions sont flatteuses pour Saint-Boniface ; on recommande une augmentation d'octroi en faveur de l'hospice Taché, dans le but de lui assurer des échelles de sauvetage et autres protections contre le feu.

—Les dames patronnesses de l'Hospice Taché organisent une espèce de tombola au profit de l'œuvre des orphelins ; cette petite fête de charité commencera dans les salles de l'Ecole Normale lundi prochain ; il y aura chant et musique chaque soir. On nous révèle certains détails d'organisation qui montrent que la charité et l'aimable gaieté se donneront la main pour intéresser le public. Les personnes qui auraient des dons à offrir sont priées de les adresser à l'Ecole Normale pendant la journée de lundi prochain.

Vente d'une Ferme pour Hypothequs

En vertu d'une Hypothèque qui sera produite le jour de la vente, il sera vendu a l'enchère publique a la salle d'encan de M. A H Pulford, encanteur au No. 320 Rue Donald, dans la City de Winnipeg, Samedi le 1er décembre A. D. 1906 à 12 heures de l'avant midi.

La ferme avec les batisses situés dans la Province de Manitoba étant le lot deux-cent trente-cinq (235) dans la Paroisse de Saint-Norbert, étant l'arpentage du gouvernement de la Puissance de la dite paroisse contant 160 acres plus au moins excepté la portion descrite plus bas.

Commençant à un point d'intersection de la ligne sud du dit lot deux cents trente cinq (235) cent quatre-vingt huit pieds Nord et pareille avec la limite Est du dit chemin entre Winnipeg et Emerson cent-quatre-vingt huit pieds West et pareille à la limite Sud, cent quatre-vingt huit pieds à la limite Est du dit chemin public. Alors au Sud et à l'Est de la limite du dit chemin public cent quatre-huit pieds du point du commencement.

Le vendeur est informé qu'il y a dans les environs quatre-vingt acres de terres de cassés qu'il y a de plus une ecurie et une maison en logue.

La propriete sera mise en vente a un prix fixe.

Conditions 20 par cent du prix de l'achat et la balance sera comme le jour de la vente.

Pour plus amples informations, S'adresser à

Ficher, Wilson & Ewart
Vendeurs solliciteurs, Winnipeg, Manitoba.

Daté à Winnipeg, le 27ème jour d'octobre, A. D. 1906.

"LA SANTE C'EST LA BONNE DIGESTION"

LES PILULES MORO PROVOQUENT L'APPETIT ET AIDENT LA DIGESTION ELLES PREVIENNENT AINSI BIEN DES MALADIES ET GUERISSENT TOUS LES HOMMES MALADES.

Pendant quinze ans, M. A. Fortier, de Montréal, a souffert de Dyspepsie ; Quatre médecins le soignèrent sans succès — Douze boites de Pilules Moro le guérirent radicalement.

Supprimer la nourriture, c'est supprimer la vie. La mauvaise digestion est une entrave à la bonne nourriture. Or, la dyspepsie constitue, pour ses sujets, une condamnation formelle.

La dyspepsie supprime tous les plaisirs de l'existence; c'est un martyre continuel.

Jour et nuit le patient dyspeptique est torturé par les douleurs les plus diverses. Celui-ci ne connait pas plus de repos.

Oui, nous plaignons le dyspeptique, mais aussi faut-il le blâmer car, le plus souvent, il a voulu sa peine.

Néanmoins, la dyspepsie n'est pas toujours due à en excès dans le manger ni à d'autres abus ou défauts de gourmandise.

Certaines occupations par trop sédentaires, un séjour prolongé dans un atmosphère insalubre, comme c'est le cas, par exemple, dans un grand nombre d'ateliers ou de manufactures, l'insuffisance d'exercice, etc., voilà autant de causes à redouter par quiconque est gratifié d'une santé plus ou moins forte.

Bien entendu que l'on ne songe pas toujours aux dangers que l'on court en s'exposant ainsi aux pires conséquences qui peuvent résulter d'un pareil état de choses.

C'est après coup que l'on constate les faits. Mais alors il n'est pas toujours facile d'y remédier et le mal fait son œuvre puis se développe rapidement dans des proportions qui finissent par devenir inquiétantes.

Alors l'on cherche à se guérir.

Est-ce qu'il n'aurait pas mieux fallu prévenir le mal que d'essayer à le guérir?

Il est pourtant un moyen bien simple d'empêcher la dyspepsie chez les hommes. Les Pilules Moro sont toutes désignées à cette fin. Ceux qui en prennent occasionnellement, digèrent toujours facilement et ne connaitront jamais les fatigues d'estomac causées par l'indigestion.

Que tous les intéressés—tous les hommes—se le tiennent pour dit.

Cependant, ceux qui n'auraient pas mis en pratique cette sage maxime qui veut que "la prudence soit la mère de la sûreté" peuvent se consoler avec le proverbe: "Mieux vaut plus tard que jamais."

Comme une bonne chose arrive toujours à point, les Pilules Moro ne se présentent jamais trop tard.

A preuve, ce cas extraordinaire de M. Athanase Fortier, qui vient de faire la déclaration suivante sous sa propre signature:

"Employé très longtemps dans des manufactures aux Etats-Unis et assujetti à un travail prolongé, je constatai, un beau jour, que ma santé était bien délabrée. J'avais le foie affecté, la tête toujours lourde et je souffrais surtout de l'estomac. C'était ma mauvaise digestion qui occasionnait tout cela.

Pendant quinze ans j'ai enduré d'indicibles souffrances. Quatre médecins me soignèrent à différents intervalles. J'ai pris force remèdes; rien n'y fit. Mon mal empirait toujours. De temps à autre il me fallait même garder la chambre, tellement j'étais devenu faible et souffrant. La force du mal m'avait complètement abattu.



M. A. FORTIER, 69b Visitation, Montréal

Quand je le pouvais, je lisais les journaux et je m'intéressais particulièrement aux témoignages d'hommes qui avaient été guéris par les Pilules Moro. La plupart de ces derniers avaient aussi souffert de dyspepsie. Je finis par y avoir confiance à mon tour.

C'est en 1905 que je commençai à prendre, moi aussi, des Pilules Moro. Un mois plus tard, j'étais déjà grandement soulagé. Je continuai à en prendre jusqu'à douze boites, puis je cessai, car j'étais parfaitement bien. Tout de même j'en garde toujours à la maison et lorsque je me sens quelque peu indisposé ou simplement fatigué j'ai soin d'en prendre, et aussitôt je constate leur merveilleux effets.

A mon avis, il n'est rien d'aussi recommandable pour les hommes. Les Pilules Moro préviennent la maladie et guérissent positivement. Elles sont toujours prises à propos.—Athanase Fortier, 69a, rue Visitation, Montréal."

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 272 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

FEUILLETON DU MANITOBA.

PRES DU BONHEUR

NO 7

(Suite.)

—Si Roger voulait être indulgent pour moi, m'aider, fit-elle tout bas, plaintivement, peut-être pourrions-nous encore être heureux ensemble, comme autrefois!...

Deux grosses larmes glissèrent sur ses joues. Le vent les emporta. Mais voici que les plus lumineux et les plus chers souvenirs de ce passé, — si proche et pourtant si loin, — se ranimaient, un à un, dans l'âme de la jeune femme, tout pleins de ce charme triste des jours joyeux qui ne sont plus.

—Mon Dieu! murmura-t-elle d'une voix brisée, pourquoi ne peut-on retourner en arrière? Il m'aimait bien dans ce temps là!...

On eût dit que, tout à coup, elle avait soif de cette tendresse de Roger dont, pourtant, elle semblait si peu se soucier depuis qu'elle avait le droit de la lui demander. Mais était-il vraiment trop tard pour que leur vie redevînt ce qu'elle avait été un instant, — si douce! Roger s'était montré à elle, le matin, quand il insistait afin de la retenir auprès de lui. Ah! pourquoi ne l'avait-il pas écouté!... Ainsi qu'elle l'avait dit, elle s'était rendue seule à Emerville... toute seule!...

Si elle allait à lui, bien franchement, lui demander de la soutenir, peut-être l'accueillerait-il!... Elle disait "peut être", doutant malgré tout de l'avenir, car, jusqu'alors, les efforts tentés par elle ou par Roger n'avaient amené que de bien fugitifs rapprochements... Mais, jamais aussi, elle n'avait éprouvé avec cette sincérité le désir de revenir à lui.

— Oh! oui, ce soir, je lui parlerai! pensa-t-elle dans un élan de tout son cœur.

Une détente se faisait en elle, et une impression de paix, d'espérance douce l'envahissait. Un instant, avec un sursaut craintif, elle songea: "Pouvue que Roger me croie!" Mais, vite, elle chassa cette idée et continua, tout en regardant fuir les plaines, elle cherchait ce qu'elle dir.it à son mari.

Encore un village traversé, quelques centaines de mètres parcourus entre les peupliers grêles, puis la roue tourna et, dans l'échancrure des falaises, apparurent les premiers chalets des Petites-Dalles, étagés par la verdure jaunissante.

"Déjà arrivée! pensa Simone." Il lui semblait qu'elle n'était pas encore prête à rencontrer Roger.

— Arrêtez la voiture! cria-t-elle au cocher. Je vais rentrer par le chemin de la falaise.

Elle descendit. L'attelage suivit sa grande route tandis qu'elle s'engageait dans le petit sentier qui courait vers la mer, parmi les ajoncs et les bruyères. L'air, chargé de senteurs salines et fraiches, la frappa au visage. La mer avait baissé et laissait à découvert le sable et la masse sombre de petites roches, qui prenaient une teinte violacée dans la lumière du soleil couchant. Elle regarda une seconde et pensa: "Roger doit être rentré." Et son cœur eut un léger battement à l'idée de l'entrevue qu'ils allaient avoir.

Machinalement, tout en continuant sa marche, elle regardait la plage, solitaire à cette heure ordinaire. Mais, ce soir, des groupes s'y montraient, entourant un homme qui, à l'aide d'une longue-vue, semblait inspecter l'horizon, et en qui elle reconnut le baigneur, à sa blouse de laine rouge.

— Qu'examine-t-il donc, ainsi? se demanda-t-elle, suivant des yeux les petites silhouettes qui se mouvaient avec des gestes affairés, là-bas, au pied des falaises.

Elle-même jeta un coup d'œil sur les eaux désertes dans toute leur immensité. Aucune voile n'était en vue qui pût attirer l'attention de ces hommes. Sur les galets, la mer déferlait toujours avec un bruit sourd, et le vent secouait rudement les vagues, faisant rejaillir leur écume en une fine poudre de neige. Une bizarre pensée traversa l'esprit de Simone.

— Mon Dieu! est ce que Roger?...

Elle n'acheva pas, un frémissement l'avait secouée. Mais elle se mit à rire d'elle-même et dit à haute voix, comme pour mieux se rassurer:

— Je suis folle! Comment Roger ne serait-il pas rentré?... Il n'était parti que pour une heure, et la mer est basse.

Elle avait fait cette réflexion avec une conviction réelle, mais, inconsciemment, elle se mit à marcher plus vite, les yeux sans cesse tournés vers la plage. "Certes, il n'y avait aucun danger... Roger avait une telle habitude de ces promenades en mer!... Il était si bon nageur... A cette heure, il devait être auprès d's enfants, et elle aller les retrouver ensemble." Tout cela était bien probable... Et pourtant... pourtant Simone sentait que la crainte irraisonnée qui l'oppressait se dissiperait seulement quand elle verrait Roger auprès d'elle. Chose étrange! Au milieu de son inquiétude, elle éprouvait une sorte de joie à voir combien il lui était toujours cher, bien plus qu'elle ne le croyait. Elle marchait si vite qu'en quelques minutes elle eut atteint la villa. D'un geste brusque, elle ouvrit la grille, la sonnette se mit à tinter éperdument et fit accourir le valet de chambre effaré.

— Monsieur est rentré? demanda-t-elle d'une voix un peu haletante.

— Non, madame.

"Non, madame!" Les mots bourdonnèrent à ses oreilles, et elle eut l'impression que cette réponse, depuis cinq minutes, elle était certaine qu'elle allait l'entendre. Dans une vision rapide, elle revit la scène du départ et Roger lançant la périssoire après cette grosse vague qui les avait tous éclaboussés. Il lui sembla qu'en cette minute elle avait eu le pressentiment de ce qui arrivait. Elle demanda.

— A quelle heure monsieur est-il parti?

— Vers deux heures et demie, madame.

— Et il est...

— Près de six heures.

Ses mains se serrèrent nerveusement. Elle ne vit pas que le domestique la regardait comme s'il avait encore quelque chose à lui dire. Et, laissant retomber la porte, elle s'en alla vers la plage, sans réfléchir, sans savoir pourquoi, emportée par une irrésistible impulsion.

Le baigneur était toujours là; les hommes l'entouraient. Avec le suprême espoir qu'elle se trompait, qu'un mot allait dissiper son affreuse anxiété; elle demanda au premier qui se rencontra sur son chemin:

— Qu'y a-t-il donc?

— Voilà, madame: c'est un étranger, de Paris, qui est parti en périssoire après-midi et puis il n'est pas revenu, et le baigneur croit qui lui est arrivé malheur, parceque ce n'est pas naturel qui ne soit pas de retour encore... Sans compter que la mer n'est plus bien *maniable* avec ce diable de vent.

Simone ne cria pas, ne s'évanouit pas, mais elle devint aussi blanche que sa robe de laine, et ses dents se heurtèrent avec un bruit sec. L'homme la considérait effaré.

— Mon Dieu, madame, voilà-t-il que vous connaissiez ce monsieur?

D'une voix molle, sans inflection, comme en un rêve, elle dit lentement:

— C'est mon mari!

— Oh! madame! s'exclama le pêcheur, bouleversé de l'expression de la jeune femme, — une expression de morne angoisse, telle que jamais, déclara-t-il plus tard, il ne pourrait l'oublier.

Le baigneur s'était retourné au milieu du colloque; il reconnut Mme Daubry. Ses yeux rencontrèrent ceux de la jeune femme.

— Madame, madame, dit-il, — sa voix rude tremblait malgré lui, — faut pas vous désoler... Peut-être que monsieur est allé aborder aux Grandes-Dalles ou à Saint-Pierre... Nous allons préparer une barque et puis aller voir.

— Oh! oui, allez voir, répéta-t-elle d'une voix plaintive.

Son regard courut encore sur la mer, et, tout à coup, un cri de joie ardente, passionnée, folle, s'échappa de sa poitrine.

— Là! ce point noir... c'est une périssoire... *Le* voilà! mon Dieu! mon Dieu

Mais le baigneur secoua la tête.

— Et! non, madame... C'est mon fils qui est parti pour chercher monsieur, il y a bientôt une demi-heure, et qui revient. C'est sa périssoire à lui...

Simone ne répondit pas, mais il lui sembla que, dans sa poitrine, son cœur devenait lourd, qu'il lui faisait mal... Et une pensée terrible l'étreignit:

— Si Roger est parti, c'est à cause de moi! Si un malheur arrive, c'est de ma faute!

Le jeune homme avançait, traînant sa petite embarcation, car la marée basse ne permettait pas d'aborder sur la plage même.

Déjà on l'entourait.

— Non, il n'aurait rien vu! Le courant était fort et poussait vers Fécamp. Peut-être que le monsieur y était arrivé, mais ç'avait dû être dur, car la mer secouait rudement... Il avait interrogé les bateaux de pêche qui passaient aux larges; mais n'avait pu lui donner de nouvelles.

Il disait tout cela rapidement, en petites phrases brèves, interrompues par les questions que tous lui adressaient, sans voir Simone qui l'écoutait, le regard fou... Bien vite, le baigneur donnait des ordres, faisant sortir la barque de sauvetage, réunissant les hommes de bonne volonté qui voulaient bien partir avec lui, car il faudrait ramer ferme, puisque le vent était contraire. Et tout en s'agitant il s'expliquait à Simone:

— Oui, il était devenu inquiet quand cinq heures avait sonné sans que M. Daubry reparût. Il était allé à la villa pour savoir si, par hasard, monsieur n'était pas rentré. On lui avait dit "non"... Alors son fils avait préparé la périssoire et était parti...

Il répéta encore:

— Faut pas vous désespérer, madame.

Pour toute réponse, elle dit ardemment:

— Dépêchez-vous! oh! dépêchez-vous!

Les instants qui s'écoulaient en préparatifs lui semblaient d'une longueur effroyable. Peut-être d'un retard d'une minute dépendait de la vie de Roger.

— Tout le monde est-il prêt? cria le baigneur. Vous avez l'eau-de-vie, les couvertures?... Bien! embarquons alors!

Un geste de supplication échappa à Simone.

(A suivre)

